

# Cavalerie d'armée

Autor(en): **Diesbach**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **56 (1911)**

Heft 8

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339272>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Cavalerie d'armée.

Qu'on me pardonne de revenir sur un sujet que d'aucuns me reprocheront de rabâcher. Je ne le fais pas sans quelque scrupule. Je me suis demandé, en effet, s'il était opportun et même convenable d'insister sur un point d'organisation qui vient d'être tranché. Mais l'a-t-il été définitivement? J'ai l'impression, quant à moi, et même des raisons de croire qu'il n'en est rien.

Une décision susceptible d'être modifiée aussi bien dans un sens que dans l'autre n'est jamais définitive, et on peut la discuter, semble-t-il, sans paraître critiquer après coup l'irréversible.

D'ailleurs, si à l'encontre de mes prévisions, le système adopté devait être maintenu, je finirais comme d'autres par m'en consoler, n'attachant pas plus d'importance qu'il ne faut à une simple question d'ordre de bataille. Je sais trop que les qualités morales d'une armée ont autrement plus de poids que son organisation, pour le succès d'une campagne.

Cela dit, et abordant le fond de la question, je ne pense pas que la cavalerie d'armée, telle qu'elle est prévue, puisse être autre chose qu'une organisation provisoire, découlant tout naturellement de la suppression des corps.

« Cavalerie d'armée » ne désigne pas comme on pourrait le croire une unité de combat destinée à des entreprises indépendantes, mais signifie simplement que les vingt-quatre escadrons de dragons et les quatre compagnies de mitrailleurs à cheval relèveront désormais du commandant en chef, laissant aux guides, deux fois moins nombreux, le soin d'éclairer et de couvrir nos six divisions.

J'ai toujours regretté pour ma part qu'on n'ait pas jugé opportun de leur adjoindre quelques unités, tout au moins, de l'ancienne cavalerie de corps. Deux escadrons de guides par division de trois brigades constituent tout au plus des effectifs de manœuvres; les déchets journaliers d'une campagne en auraient bien vite raison.

Mais les milieux cavaliers étaient généralement très hostiles à

l'idée de sacrifier encore des dragons à un service qu'ils considéraient un peu comme une besogne de second ordre. Personne du reste parmi les officiers du commandement n'éleva la voix pour solliciter une semblable mesure. Les divisions s'étant contentées des guides, les quatre brigades de dragons, improprement appelées jusqu'ici cavalerie indépendante, alors qu'elles dépendaient des corps, le devinrent réellement en passant sous les ordres directs de l'armée.

Mais une cavalerie indépendante ne se conçoit que si elle représente une force, capable d'agir loin de tout secours. Or nos brigades de dragons ne disposent d'aucun des éléments qu'exige l'accomplissement d'une mission isolée. Elles n'ont ni artillerie, ni baïonnettes : quelques compagnies d'infanterie fortement retranchées dans un village, sur un pont, à l'entrée d'un étroit défilé, se riraient de leurs efforts. Elles ne possèdent aucun moyen technique : un cours d'eau, tels que le Rhin, l'Aar, la Reuss, la Limmat, etc., etc., dont les ponts seraient détruits et les embarcations retirées, les arrêteraient sans que l'ennemi ait même à se préoccuper d'en défendre le passage. Vouées à leurs seules ressources et inexpérimentées dans ces sortes d'entreprises, comment voudrait-on qu'elles franchissent ces obstacles en temps utile sur du matériel de fortune ?

La cavalerie indépendante, pour remplir sa tâche, doit être formée en grandes unités de combat, pourvues comme dans les pays voisins de tous les éléments auxiliaires, qui en font de véritables armées en miniature, capables de s'attaquer à n'importe quel adversaire.

Or nous avons renoncé chez nous à la division de cavalerie pour des raisons d'une indiscutable valeur.

Question de personne d'abord : qui chargerait-on d'un tel commandement ? Ensuite, le point de vue financier : la formation d'une pareille unité serait coûteuse et compliquée, cela d'autant plus qu'il faudrait créer de toutes pièces les accessoires qui lui sont indispensables.

D'ailleurs les grosses unités de cavalerie, corps ou divisions, ont leurs adversaires même dans les grands pays, où leur emploi aux manœuvres a été assez généralement décevant. Je crois, soit dit en passant, que la faute en est surtout à leur manière de comprendre le combat. Grâce à leur mobilité, avec un peu d'adresse et d'autres principes, elles décupleraient aisément

ment leur puissance effective. Mais jusqu'ici ces unités se contentent presque toujours des effets de surprise et se trouvent à peu près impuissantes en face d'un adversaire d'infanterie, même inférieur en nombre, qui les attend de pied ferme avec un tant soit peu d'artillerie pour contrebattre la leur.

D'autre part, il est bien sûr qu'il faudrait plusieurs années pour donner son plein rendement à une division de cavalerie, fût-elle pourvue d'un commandant et d'un état-major de premier ordre, armée et organisée pour jouer dans le combat un rôle plus influent.

On conçoit qu'en face de telles difficultés, le chef responsable de la cavalerie ait différé chez nous la formation de cette unité, si tentante qu'elle pût être pour notre amour-propre de cavalier.

Mais s'il est si difficile de la former à la longue, l'improviser doit être radicalement impossible, puisqu'elle serait privée, en outre, des conditions de réussite les plus essentielles : expérience de son chef ; un état-major tout dressé ; artillerie à cheval ; du génie ; une tactique et l'exercice indispensable à son application. Il est parfaitement sûr qu'en réunissant à un moment donné deux ou trois brigades, sous un même commandement, on diminuerait sensiblement, au lieu de l'augmenter, le rendement total de nos dragons. Ce groupement sur un point quelconque ne pourrait être obtenu qu'aux dépens de certains secteurs qui resteraient insuffisamment observés. Je suis très convaincu du reste que ses ressources incomplètes lui interdisant toute action réellement indépendante, l'unité ainsi formée en serait réduite à graviter dans l'orbite des divisions d'armée. Or, dans un rayon si restreint, elle serait aisément et très avantageusement remplaçable par des détachements mixtes, d'une création autrement facile, et capables cependant d'opposer dans certains terrains des réactions d'une nervosité surprenante.

Mais s'il en est ainsi, pourquoi priver plus longtemps les divisions d'armée du précieux concours que leur offriraient les dragons ?

En effet, la cavalerie d'armée n'a plus sa raison d'être si on ne la destine pas aux grandes entreprises indépendantes : déchirer le voile que tend la cavalerie ennemie devant ses propres troupes ; chercher à couper les communications de l'adversaire ; intervenir d'une manière décisive sur quelque point du champ de bataille.

Mais pour aborder de tels problèmes, il faudrait une troupe, à même de mener un combat jusqu'au bout, quels que soient l'adversaire et les circonstances.

Une division de cavalerie pourrait le tenter sans doute, mais nous avons dû, momentanément du moins, y renoncer.

Hormis ces grandes entreprises, auxquelles nous ne devons, par le fait même, plus songer, que peut-on demander à nos dragons? Qu'ils essaient de glisser malgré tout au travers de la cavalerie ennemie quelques patrouilles stratégiques; qu'ils explorent sur le front et les flancs de notre armée, mais toujours dans un rayon relativement restreint, qui leur permette de s'appuyer plus ou moins sur l'infanterie; enfin qu'ils cherchent à se rendre utiles tout de même dans la bataille, soit en complétant l'exploration de détail, soit en saisissant au vol chaque occasion d'intervenir incidemment.

Mais ces services-là, nos dragons les rendraient, les uns mieux, les autres tout aussi bien, s'ils relevaient directement des divisions.

Ce système loin de compliquer la transmission des ordres, la simplifierait, puisqu'il supprimerait les instances minuscules, parfois difficiles à suivre ou à retrouver, et avec lesquelles le grand quartier général devrait cependant se maintenir en relations constantes.

L'exploration stratégique, autant qu'on peut se la figurer sans division de cavalerie, ce seraient encore les grandes unités d'armée qui l'organiseraient d'après les directives du commandant en chef.

Elles pourraient le faire à peu de frais en poussant devant elles des détachements mixtes, qui leur serviraient de bases, et de bases autrement stables que plusieurs brigades de dragons réunies.

Mais si la direction générale des opérations ne souffrirait aucunement de la répartition de la cavalerie d'armée aux divisions, celles-ci, et par conséquent l'armée, en retireraient d'incalculables avantages.

Disposant toutes de six escadrons, et quelques-unes encore de mitrailleurs à cheval, elles n'auraient plus devant elles la perspective angoissante de manquer tôt ou tard de cavalerie. Elles marcheraient délivrées des pénibles hésitations et des inquiétudes continuelles, provenant de l'insuffisance de rensei-

gnements. Mais surtout il n'y aurait plus deux points de vue, celui de la cavalerie et celui des divisions. L'exploration tactique ne serait jamais sacrifiée à des actions séparées d'une valeur problématique, étant donnée la faiblesse offensive des brigades de dragons.

Aussi, la cavalerie d'armée, fractionnée en brigades indépendantes, marque-t-elle simplement, j'en suis très convaincu, un temps de réflexion avant une solution définitive.

Et cette solution se présente à nous sous la forme d'une alternative : attribuer la cavalerie tout entière aux grandes unités d'armée, ou former la division indépendante.

DIESBACH.

